

DIAMANTE 4
INSECTICIDE SYSTÉMIQUE
AGRICOLE (COMMERCIAL)

Concentré Émulsifiable Contient du Diméthoate

Un Insecticide Systémique pour la suppression:

- des insectes sur les plantes à fleurs et arbres et arbustes ornementaux indiqués.
- des insectes sur les cultures légumières et fruitières indiquées.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

EXPÉDIER et CONSERVER entre 4 °C à 30 °C

PRINCIPE ACTIF : Diméthoate480 g/L

AVERTISSEMENT



POISON

N° D'HOMOLOGATION 34413 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET.....1 L à vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
SHARDA Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R 1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

NE PAS UTILISER CE PRODUIT À PROXIMITÉ DES HABITATIONS OU DES ZONES RÉSIDENTIELLES TELLES QUE LES PARCS, LES COURS D'ÉCOLE ET/OU LES TERRAINS DE JEUX. IL EST INTERDIT AUX PARTICULIERS ET AUX PERSONNES NON CERTIFIÉES D'UTILISER CE PRODUIT.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

- Peut-être nocif ou fatal si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Le produit concentré peut causer une irritation des yeux.
- Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite de pulvérisation.
- Utiliser seulement dans des endroits bien aérés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, boire ou fumer.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de main pour l'utiliser en cas d'urgence (c'est-à-dire bris de l'emballage, déversement ou panne de matériel) : combinaison et gants résistants aux produits chimiques, couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- **NE PAS** appliquer dans les serres.
- Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Ne pas contaminer les aliments destinés aux humains ou aux animaux.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site de traité, comme les haies et les terres boisées.

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées par pulvérisation directe, par dérive de pulvérisation et par les résidus présents sur ou dans les feuilles, le pollen et le nectar des cultures et des mauvaises herbes en fleurs. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans la zone de traitement. Pour réduire

encore davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs). Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

Pour les applications sur les cultures qui sont très attractives pour les pollinisateurs (plantes ornementales d'extérieur, à l'exception des conifères à feuillage persistant), ou si des abeilles domestiquées sont utilisées à des fins de pollinisation :

NE PAS appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture ou pendant les 5 jours précédant la floraison.

Pour les applications sur toutes les autres cultures :

Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INTOXICATION PRÉSUMÉE, APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DES CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

Le diméthoate est un composé organophosphoré qui inhibe l'activité de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les étourdissements, une sudation et une salivation excessives, l'écoulement nasal et le larmolement. Dans les cas d'intoxication grave, les symptômes peuvent être des contractions musculaires, une faiblesse, des tremblements, une perte de coordination, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on observe une perte de conscience, de l'incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'une composante cardiovasculaire secondaire. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et érythrocytaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer des données de base). L'atropine, administrée uniquement par injection, est l'antidote privilégié.

Les oximes (comme le chlorure de pralidoxime) peuvent avoir un effet thérapeutique s'ils sont administrés dès les premiers symptômes. Cependant, il ne faut les administrer qu'avec de l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir rétabli la perméabilité des voies respiratoires et la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

DÉCONTAMINATION:

En cas de déversement accidentel de DIAMANTE 4, nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un puissant savon de ménage ou d'un savon à la soude caustique à usage domestique. Un simple détergent ne suffit pas. Les surfaces de bois nu doivent être nettoyées à plusieurs reprises.

ÉLIMINATION

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant.

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

ENTREPOSAGE:

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Ne pas utiliser, transvider, renverser, ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.
- Protéger des rayons du soleil.
- Expédier et conserver à une température entre 4°C à 30°C.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

DIAMANTE 4

INSECTICIDE SYSTÉMIQUE - AGRICOLE (COMMERCIAL)

Concentré Émulsifiable Contient du Diméthoate

Un Insecticide Systémique pour la suppression:

- des insectes sur les plantes à fleurs et arbres et arbustes ornementaux indiqués.
- des insectes sur les cultures légumières et fruitières indiquées.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

EXPÉDIER et CONSERVER entre 4 °C à 30 °C

PRINCIPE ACTIF : Diméthoate480 g/L

AVERTISSEMENT



POISON

N° D'HOMOLOGATION 34413 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET.....1 L à vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
SHARDA Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R 1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

NE PAS UTILISER CE PRODUIT À PROXIMITÉ DES HABITATIONS OU DES ZONES RÉSIDENTIELLES TELLES QUE LES PARCS, LES COURS D'ÉCOLE ET/OU LES TERRAINS DE JEUX. IL EST INTERDIT AUX PARTICULIERS ET AUX PERSONNES NON CERTIFIÉES D'UTILISER CE PRODUIT.

USAGE RESTREINT				
APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE				
AVIS À L'UTILISATEUR:				
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la <i>Loi sur les produits antiparasitaires</i> .				
NATURE DE LA RESTRICTION:				
Ce produit ne doit être utilisé que de la façon autorisée; communiquer avec les autorités locales de réglementation concernant les permis d'utilisation requis.				
ARBRE	INSECTES SUPPRIMÉS	TAUX DE DIAMANTE 4 par:		REMARQUES
		10 litres d'eau	1 000 litres d'eau	
Pruche	Acarions, Cochenilles, Mineuse de l'épinette.	10 mL	1 L	<p>Pour l'application par voie aérienne, utiliser 1,5 L de DIAMANTE 4 dans 5 à 20 litres d'eau par hectare, appliqué en une pulvérisation uniforme de fines gouttelettes. Appliquer dès l'éclosion des larves.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année – 1</p> <p>Délai de sécurité: Éclaircissage – 13 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

- Peut-être nocif ou fatal si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Le produit concentré peut causer une irritation des yeux.
- Éviter de respirer les vapeurs ou la brume de pulvérisation.
- Utiliser seulement dans des endroits bien aérés. **NE PAS** utiliser à l'intérieur.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, boire ou fumer.
- Garder l'équipement de protection individuelle suivant à portée de main pour l'utiliser en cas d'urgence (c'est-à-dire bris de l'emballage, déversement ou panne de matériel) : combinaison et gants résistants aux produits chimiques, couvre-chef résistant aux produits chimiques et un respirateur.
- **NE PAS** appliquer dans les serres.
- **NE PAS** contaminer les aliments destinés aux humains ou aux animaux.
- Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes, prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site de traité, comme les haies et les terres boisées.

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées par pulvérisation directe, par dérive de pulvérisation et par les résidus présents sur ou dans les feuilles, le pollen et le nectar des cultures et des mauvaises herbes en fleurs. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site

d'application. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans la zone de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs). Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

Pour les applications sur les cultures qui sont très attrayantes pour les pollinisateurs (plantes ornementales d'extérieur, à l'exception des conifères à feuillage persistant), ou si des abeilles domestiquées sont utilisées à des fins de pollinisation :

NE PAS appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture ou pendant les 5 jours précédant la floraison.

Pour les applications sur toutes les autres cultures :

Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INTOXICATION PRÉSUMÉE, APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

Le diméthoate est un composé organophosphoré qui inhibe l'activité de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les étourdissements, une sudation et une salivation excessives, l'écoulement nasal et le larmolement. Dans les cas d'intoxication grave, les symptômes peuvent être des contractions musculaires, une faiblesse, des tremblements, une perte de coordination, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on observe une perte de conscience, de l'incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'une composante cardiovasculaire secondaire. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et érythrocytaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer des données de base). L'atropine, administrée uniquement par injection, est l'antidote privilégié.

Les oximes (comme le chlorure de pralidoxime) peuvent avoir un effet thérapeutique s'ils sont administrés dès les premiers symptômes. Cependant, il ne faut les administrer qu'avec de l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir rétabli la perméabilité des voies respiratoires et la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

DÉCONTAMINATION:

En cas de déversement accidentel de Diamante 4, nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un puissant savon de ménage ou d'un savon à la soude caustique à usage domestique. Un simple détergent ne suffit pas. Les surfaces de bois nu doivent être nettoyées à plusieurs reprises.

ÉLIMINATION

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou

encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant.

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

ENTREPOSAGE:

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Ne pas utiliser, transvider, renverser, ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.
- Protéger des rayons du soleil.
- Expédier et conserver à une température entre 4°C à 30°C.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, DIAMANTE 4 contient un insecticide appartenant au groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à DIAMANTE 4 et à d'autres insecticides du groupe 1B. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le DIAMANTE 4 ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ÉPANDAGE – MODE D'EMPLOI :

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet

de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Épandage par chimigation: **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Effectuer les applications **SANS** utiliser de canon surélevé.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-810-5720. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume: Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare.

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mélange/chargement, nettoyage et réparations (tous les usages sauf en foresterie) :

Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistante aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Mélange/chargement, nettoyage et réparations (foresterie : pruche et épinette) :

Des systèmes de mélange et de chargement fermés sont requis. Un système fermé consiste à retirer un pesticide de son contenant d'origine, rincer, mélanger, diluer et transférer le pesticide à travers des tuyaux de raccordement et des raccords pour éviter l'exposition au pesticide. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistante aux produits chimiques, et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial).

Mélange et chargement de liquides (foresterie : Douglas taxifolié (semenciers), épinette de Sitka (semenciers), épinettes (semenciers et milieux forestiers)) :

Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistante aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Application par voie aérienne

Porter une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures, des chaussettes et des chaussures résistante aux produits chimiques.

Application au moyen d'une rampe d'aspersion et/ou un pulvérisateur pneumatique

Pour l'application au moyen d'une rampe d'aspersion, travailler dans une cabine fermée offrant une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire une cabine munie d'un dispositif de filtration des poussières et des embruns et/ou d'un dispositif de purification des vapeurs et des gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistante aux produits chimiques qui isole complètement l'occupant et qui empêche tout contact avec les pesticides présents à l'extérieur de la cabine. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques.

Application au moyen d'un pulvérisateur manuel

Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistante aux produits chimiques, et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Porter un dispositif de protection oculaire et un couvre-chef lorsqu'on applique le produit au-dessus du niveau des hanches, y compris au-dessus de la tête. Limiter la quantité de matière active manipulée par jour à 2,8 kg par personne (environ 2950 L à un taux de 0,96 g m.a./L) lorsque le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel.

Application au moyen d'un pistolet de pulvérisation avec pompe manuelle ou d'un pulvérisateur à réservoir dorsal (Douglas taxifolié (semenciers), épinette de Sitka (semenciers), épinettes (semenciers et milieux forestiers))

Lors d'une application avec un pistolet de pulvérisation avec pompe manuelle, ou un pulvérisateur à réservoir dorsal, porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, et une chemise à manches longue, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, et des chaussures résistante aux produits chimiques, et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Porter un dispositif de protection oculaire et un couvre-chef lorsqu'on applique le produit au-dessus du niveau des hanches, y compris au-dessus de la tête. NE PAS appliquer au moyen d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique. N'utiliser qu'avec un pulvérisateur à main à compression manuelle ou un pulvérisateur à réservoir dorsal.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour emprises

Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long et une chemise à manches longue, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Porter un dispositif de protection oculaire et un couvre - chef lorsqu'on applique le produit au-dessus du niveau des hanches, y compris au-dessus de la tête.

Traitement par bassinage du sol, par injection dans le sol ou par chimigation

Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistante aux produits chimiques, et une protection respiratoire acceptable. Par protection respiratoire acceptable on entend un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH (avec un préfiltre) approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :			
		habitat d'eau douce d'une profondeur de		habitat estuarien/marin d'une profondeur de	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole*	Blé, luzerne (production de fourrage et semences), avoine, orge, cultures fourragères (graminées, foin trèfle), Trèfle (mélilot, violet, alsike), Carthame, soja, Pâturages, Friche	2	1	1	1
	Alpiste des Canaries (production de semences), Lin	1	0	1	0
	Fraises	3	2	3	1
	Haricots, Aubergine, Légumes feuilles: Feuilles de betterave, feuilles de navet, chou frisé, laitue, bette à carde, céleri	1	1	1	1
	Brocoli, Chou-fleur	2	1	2	1
	Chou de Bruxelles, Brocoli chinois, Bok-choï, Chicorée, Poivrons	2	1	1	1
	Pois (de grande culture ou de conserve)	1	0	1	0
	Asperges	3	1	2	1
	Canola (colza)	1	1	1	1
	Pommes de terre, Tomates	2	1	1	1
	Azalées, Camélias, Gardénias, Gerberas, Glâueuls, Poinsettias, Rosiers	1	1	1	1
	Hémérocailles, Fusains, iris	2	1	2	1
	Thuyas, Genévrier, lilas (<i>Syringa</i> spp.), Chêne, Pin (Mugho, Rouge, Sylvestre), Taxus (if), Cèdre	2	1	2	1
	Épinette de Sitka (semenciers)	15	5	10	5
	Bouleau	1	0	1	0
	Buis	1	1	1	1
	Douglas taxifolié (production de semences), Épinette (semenciers et milieux forestiers)	10	5	10	5
	Mélèze	3	2	4	2
Houx (anglais et d'Amérique)	1	1	1	1	

Pulvérisateur pneumatique	Thuyas, Cèdre, Genévrier, Chêne, Pin (Mugho, Rouge, Sylvestre), Taxus (if)	Fin de la croissance	4	2	4	2	
	Bouleau	Fin de la croissance	1	0	1	0	
	Buis, Houx (anglais et d'Amérique)	Fin de la croissance	2	1	2	1	
	Douglas taxifolié (production de semences)	Fin de la croissance	25	15	20	15	
	Mélèze	Fin de la croissance	5	3	10	4	
	Lilas (<i>Syringa</i> spp.)	Fin de la croissance	3	1	3	1	
	Épinette (semenciers et milieux forestiers)	Fin de la croissance	20	10	25	15	
	Épinette de Sitka (semenciers)	Fin de la croissance	25	15	25	15	
	Poires	Début de la croissance	15	5	15	5	
		Fin de la croissance	10	3	5	3	
	Avelines, noisettes	Début de la croissance	15	5	20	10	
		Fin de la croissance	5	3	10	4	
	Pêches	Début de la croissance	20	10	15	5	
		Fin de la croissance	10	4	10	4	
	Cerises (acides, douces)	Début de la croissance	10	4	10	3	
		Fin de la croissance	5	2	4	2	
	Bleuet (nain and en corymbe)	Début de la croissance	4	1	3	1	
		Fin de la croissance	2	1	2	1	
	Aérienne	Lin, Alpiste des Canaries (production de semences), Pois (de grande culture ou de conserve)	Voilure fixe	1	0	1	0
			Voilure tournante	1	0	1	0
Canola (colza)		Voilure fixe	5	1	2	1	
		Voilure tournante	3	1	1	1	
Blé, avoine, orge, cultures fourragères (graminées, foin trèfle), trèfle, Carthame		Voilure fixe	10	1	5	1	
		Voilure tournante	5	1	1	1	
Luzerne (production de fourrage et semences), trèfle (mélilot, violet, alsike)		Voilure fixe	10	1	5	1	
		Voilure tournante	5	1	3	1	
Pruche, épinette	Voilure fixe	90	0	150	15		
	Voilure tournante	55	0	90	1		

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca

CULTURES LÉGUMIÈRES ET FRUITIÈRES, GRANDES CULTURES, PLANTES À FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES ORNEMENTAUX.

1. DIAMANTE 4 est un véritable insecticide systémique. Dès son application, tout insecticide systémique est absorbé dans le système de la plante et peut, chez certains plants, causer des réactions qui sont non prévisibles et non communes à tous les membres de l'espèce végétale en question.
2. POUR CONNAÎTRE LA PÉRIODE IDÉALE de traitement pour la suppression des ravageurs spécifiques dans les cultures, consulter les services locaux de renseignements agricoles. De façon générale et à moins d'indications contraires, appliquer une quantité suffisante de bouillie pour assurer une bonne couverture dès l'apparition des ravageurs ou lorsque des dommages sont observés. Ne pas utiliser un taux supérieure à la recommandation. Ne pas pulvériser hors cible.
3. L'EXPÉRIENCE a démontré qu'il est préférable d'utiliser la technique de l'arrosage du pied pour traiter les espèces qui risquent d'être endommagées par une application foliaire.
4. NE PAS UTILISER sur les plantes ornementales non indiquées. Bien que DIAMANTE 4 puisse ne pas endommager les espèces non indiquées, des dommages peuvent survenir à certains plants, ou dans certaines régions.
5. EN CAS DE DOUTE quant à la sécurité pour certains végétaux, il est recommandé de pulvériser la solution sur une seule branche, ou d'y tremper quelques feuilles. Un délai de trois à quatre jours suffira habituellement pour savoir si la plante sera endommagée.
6. NE PAS TRAITER les espèces suivantes avant d'avoir fait l'essai de la solution sur des branches ou des feuilles:

Orme d'Amérique	Érable de Norvège	Orme chinois en boule
Févier à trois épines	Seringat	Févier Moraine
Ou d'autres plantes ornementales non indiquées dans ce livret d'information.		
7. Aucun dommage causé par DIAMANTE 4 n'a été rapporté sur aucune des espèces d'arbres à feuillage persistant couramment cultivées au Canada, lorsque les taux recommandés ont été respectés.
8. Lutte antiparasitaire en forêt – le traitement peut être nocif pour les oiseaux et autres organismes sauvages.
9. Ne pas effectuer d'applications foliaires au plus chaud moment de la journée, ni lorsque la température est excessivement élevée.

NE PAS TRAITER LES LÉGUMES (SAUF LE POIS ET SOJA) PAR VOIE AÉRIENNE.

Cultures Maraîchères*	Insectes Supprimés	Taux de DIAMANTE 4 Par		Remarques
		10 litres d'eau	Hectare	
Asperges	Puceron de l'asperge	35 mL	2,3L	<p>Application au sol seulement. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la cultures ou pendant la période de 5 jours avant la floraison de la culture.</p> <p>Pour les asperges matures, les applications peuvent se faire après la récolte seulement, jusqu'à la défoliation de la plante.</p> <p>Pour les asperges immatures: commencer l'application à l'aide d'une rampe fixe ou pulvérisateur au champ, en utilisant 675 L d'eau par hectare.</p> <p>Pour les asperges immatures; NE PAS utiliser récolter pour l'alimentation animale ou humaine.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications – 3 à 4 semaines</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Haricots	Pucerons, chrysomèle du haricot, cicadelles,	7-10 mL	0,7-1 L	La culture traitée ne doit pas servir de pâturage ou être récoltée comme fourrage. Ne

	mineuses des feuilles, punaises (Lygus), acariens, punaise terne.			<p>pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Soja	Tétranyques	10 mL	1 L	<p>La culture traitée ne doit pas servir de pâturage ou être récoltée comme fourrage. Ne pas traiter dans les 30 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les</p>

				<p>abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
	<p>Pucerons, bruches des haricots, cicadelles, punaises ternes, punaises lygus</p>	7 - 10 mL	0.7 – 1 L	<p>Ne pas traiter dans les 30 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Utiliser suffisamment d'eau pour bien couvrir les plantes. Ne pas faire plus de 2 traitements par saison. Ne pas laisser le bétail paître ou consommer le feuillage traité. Peut être appliqué par épandage terrestre ou aérien. Intervalle minimal entre les applications (7 jours). Toutes les activités : Délai de sécurité (12 heures). Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Précautions pour l'environnement. TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des</p>

				abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.
Choux: Brocoli, Chou de Bruxelles, Chou-fleur	Pucerons	7-10 mL	0,7-1 L	<p>Délai d'attente avant la récolte: Chou de Bruxelles – 21 jours Brocoli, chou-fleur – 7 jours</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 5 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Brocoli chinois, Bok-choï, Chicorée	Pucerons		0,6-1 L	<p>Délai d'attente de 7 jours avant la récolte; appliquer lorsque les pucerons sont présents; application foliaire par équipement au sol.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 4 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les</p>

				<p>instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Céleri	Pucerons (y compris le puceron de la carotte, le puceron vert du pêcher et le puceron de la digitale)	7 mL	0.7 L	<p>Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Commencer à traiter 3 semaines après le repiquage. Appliquer SEULEMENT par voie terrestre. Intervalle minimal entre les applications (7 jours). Toutes les activités : Délai de sécurité (3 jours).</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Précautions pour l'environnement. TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS</p>

				appliquer pendant la période de floraison.
Aubergine	Punaise Terne		500-700 mL	<p>Appliquer lorsque les punaises sont observées et que la floraison est amorcée. Traiter de nouveau 7 à 10 jours plus tard si les punaises sont toujours présentes. Consulter les services locaux de renseignements agricoles pour connaître la période idéale de traitement. Ne pas appliquer pendant que les abeilles butinent. Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS)– 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Légumes feuilles: Feuilles de betterave, feuilles de navet, chou	Pucerons, cicadelles	7 mL	700 mL	<p>**Ne pas utiliser sur la laitue pommée.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p>

<p>frisé, laitue**, bette à carde.</p>				<p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7 Délais d’attente avant la récolte (DAAR) minimal – 14 jours</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 3 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d’appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n’appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l’on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
<p>Pois (de grande culture ou de conserve)</p>	<p>Pucerons</p>	<p>2,5-3.6 mL</p>	<p>275-380 mL</p>	<p>Peut être appliqué par équipement au sol ou par voie aérienne. La culture traitée ne doit pas servir de pâturage ou être récoltée comme fourrage dans les 21 jours qui suivent le traitement. Ne pas traiter dans les 3 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d’applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les</p>

				<p>abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Poivrons	Pucerons, mouche du piment.	7-10 mL	0,7-1 L	<p>Consulter les services locaux de renseignements agricoles pour connaître la période idéale de traitement. Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par</p>

				des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.
Pommes de terre, Tomates (de plein champ)	Pucerons, cicadelles Punaise terne	5-9 mL	0,55-1,1 L	<p>Consulter les services locaux de renseignements agricoles pour connaître la période idéale de traitement. Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
<p>*REMARQUE: Pour chacune des cultures maraîchères, appliquer DIAMANTE 4 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Répéter les applications uniquement lorsque cela est nécessaire, en notant que les instructions sur l'étiquette concernant les durées d'application annuelles maximales et l'intervalle requis avant la récolte doivent être respectées.</p> <p>* REMARQUE: Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p>				

Grandes Cultures	Insectes Supprimés	Taux de DIAMANTE 4/HA	Remarques
Luzerne	Pucerons,	425 mL	Utiliser au moins 200 l d'eau/ha avec un équipement au sol.

Luzerne (production de semences)	Cicadelles, Larves du Charançon Postiche de la Luzerne (réduction), Punaises (<i>Lygus</i>)	550 mL	Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 10 jours qui suivent le traitement ou lors d'utilisation d'un taux de 850 mL ou plus : Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 28 jours qui suivent le traitement.
	Mineuse virgule de la luzerne	550 mL	Ne pas appliquer plus d'une fois par saison. Application au sol ou par voie aérienne.
	Criquets – nymphe	850 – 900 mL	Délai de sécurité (DS) – 12 heures
	Criquets – adultes	1,1 L	Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.
	Punaises		TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.
Alpiste des Canaries (production de semences)	Pucerons	500 mL	Appliquer lorsque plus de 50 pucerons par épis sont observés entre le stade de l'épiaison et le stade pâteux. Ne pas récolter dans les 21 jours qui suivent le traitement. Application au sol ou par voie aérienne. Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 30 Délai de sécurité (DS) – 12 heures Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales. TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a

			recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.
Canola (colza)	Pucerons, cicadelles, criquets	850 – 900 mL	<p>Répéter l'application au besoin et ne pas traiter dans les 21 jours qui précèdent la récolte. Application au sol ou par voie aérienne.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Fourrages, grains (graminées, foin trèfle) (sauf luzerne)	Punaises	425 mL	Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 2 jours qui suivent le traitement.
	Criquets – faibles infestations	425 mL	Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 2 jours qui suivent le traitement.
	-Nymphes	550 mL	Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 2 jours qui suivent le traitement.
	-Adultes	850 mL – 1 L	<p>Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 28 jours qui suivent le traitement Application au sol ou par voie aérienne.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année – 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p>

			<p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Carthame	Criquets (nymphes, adultes)	550 mL - 1 L	<p>Appliquer lorsque les dommages sont apparents et que plus de 15 criquets par mètre carré sont observés dans la culture. Répéter au besoin. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Appliquer à l'aide d'un équipement au sol ou par voie aérienne. Ne pas appliquer dans les 21 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Mélicot, trèfle violet, trèfle alsike	Charançon du mélicot	850 mL – 1,1 L	<p>Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 28 jours qui suivent le traitement. Application au sol ou par voie aérienne.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p>

			<p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Pâturages, Friche	<p>Criquets – - nymphes</p> <p>adultes</p>	<p>550 mL</p> <p>850 mL – 1 L</p>	<p>Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 2 jours qui suivent le traitement.</p> <p>Utiliser le taux le plus élevé contre les criquets adultes dans les terrains en friche.</p> <p>Ne pas utiliser comme pâturage ou récolter comme fourrage dans les 28 jours qui suivent le traitement.</p> <p>Nombre maximal d’applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d’appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n’appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l’on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Blé	Cécidomyie orangée du blé	<p>1 L</p> <p>Si la population de cécidomyies se maintient après 3 jours, appliquer un second traitement.</p>	<p>Si les cécidomyies adultes sont présentes (1 cécidomyie/4-5 épis), le traitement devrait être appliqué lorsque 25% des épis sont totalement sortis de la gaine, mais avant le début de la floraison. C’est à ce stade que le blé devient sensible aux attaques des</p>

	Punaise de Say (stink bug)	Utiliser au moins 100 L d'eau/ha si appliqué avec de l'équipement au sol, et 50 L d'eau/ha si appliqué par voie aérienne. Un volume plus élevé permettra d'obtenir une meilleure couverture.	<p>femelles en période de ponte. Les applications devraient être effectuées à la fin de l'après-midi ou en soirée, lorsque la température est supérieure à 15°C et que la vitesse du vent est inférieure à 10 km/h. Utiliser un volume élevé de bouillie pour améliorer la pénétration dans la culture. La suppression des insectes repose sur un traitement en temps opportun.</p> <p>NE PAS appliquer dans les régions où les abeilles butinent, ni près des ruchers. Ce produit est toxique pour les abeilles.</p> <p>Consulter les services provinciaux compétents pour de plus amples informations sur les taux et les périodes d'application. Application au sol ou par voie aérienne.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p> <p>Délais d'attente avant la récolte (DAAR) minimal – 35 jours Délais d'attente avant le pâturage (DAAP) minimal – 14 jours</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Blé, avoine, orge	Thrips Pucerons	1 L 425 mL	<p>Application au sol ou par voie aérienne: Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture (généralement de 110 à 275 litres/ha). (Puceron russe du blé – répression seulement.)</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 7</p>

			<p>Délais d'attente avant la récolte (DAAR) minimal – 35 jours</p> <p>Délais d'attente avant le pâturage (DAAP) minimal – 14 jours</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Lin	Puceron de la Pomme de Terre	427 mL	<p>Une seule application par saison; appliquer du stade de fin floraison jusqu'au stade du début de la formation des capsules; utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture; ne pas récolter dans les 21 jours qui suivent le traitement; peut être appliqué par de l'équipement au sol ou par voie aérienne.</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>

** REMARQUE : Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.

ATTENTION:

Éloigner les bovins avant de pulvériser la bouillie.

****REMARQUE: Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture par voie terrestre ou aérienne. Cette formulation ne convient pas à l'application dans l'huile.**

NE PAS TRAITER LES CULTURE FRUITIÈRES (FRUITS ET NOIX) PAR VOIE AÉRIENNE.

Cultures Fruitières et de Noix	Insectes Supprimés	Taux de DIAMANTE 4 Par			Remarques
		10 litres d'eau	1000 litres d'eau	Hectare	
Poires	Pucerons, Acariens, Psylle du Poirier	10-12,5 mL	1-1,25 L		Appliquer dès l'apparition des insectes, en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.
	Punaise Terne	6,25 mL	625 mL		Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 3 000 L par hectare, sauf indication contraire. Taux maximale est 1,44 kg m.a./ha (ou max 3L de produit par hectare Appliquer avant la floraison. Délai d'attente avant la récolte (DAAR) minimal – 28 jours. Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10 Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 28 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 17 jours Toutes les autres activités – 1 jour Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales. TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.

Bleuet (nain et en corymbe)	Mouche de l'airelle			<p>580-830 mL (nain)</p> <p>830 mL (en corymbe)</p>	<p>Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture, une semaine après l'arrivée à maturité des premiers fruits. Ne pas appliquer en traitement foliaire lorsque la température du jour dépasse 25°C. Ne pas utiliser plus de 1 000 L de bouillie/ha. Deux traitements par saison au maximum. La première application devrait généralement être effectuée entre le 5 et le 15 juillet, selon la région et la saison. Appliquer le second traitement 10 à 12 jours plus tard, au besoin.</p> <p>Délais d'attente avant la récolte (DAAR) minimal – 21 jours Délai de sécurité (DSs) – 12 heures</p> <p>Utiliser un pulvérisateur à jet porté pour cultures fruitières pour appliquer DIAMANTE 4. Les conditions climatiques doivent être vérifiées régulièrement (toutes les 15 minutes) pendant l'application de DIAMANTE 4 par pulvérisateur à jet porté, parce que la vitesse et la direction du vent, de même que la température de l'air et l'humidité relative peuvent influencer la pulvérisation des pesticides. La vitesse du vent devrait se situer entre 2 et 10 km /h. L'humidité relative ne devrait pas être inférieure à 50%. La température ne devrait pas dépasser 25°C.</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
-----------------------------	---------------------	--	--	---	--

					TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.
Avelines, noisettes	Pucerons			5 L	<p>Une seule application par saison; appliquer dès l'apparition des pucerons; délai d'attente de 45 jours avant la récolte; principalement pour utilisation sur les jeunes plants.</p> <p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 34 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 21 jours Toutes les autres activités – 5 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison</p>
Pêches (non en production)	Punaise Terne	5 mL	500 mL	1,7 L	Traiter dès l'apparition des insectes, en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.

	Pucerons, Acariens	10-15 mL	1-1,5 L		<p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 3 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p> <p>Une certaine défoliation peut survenir dans des conditions de sol frais et humide et/ou d'assèchement lent pendant et après le traitement. Les arbres risquent moins d'être endommagés lorsque le traitement est appliqué le matin, au moment où la température est modérée et que les conditions d'assèchement sont bonnes.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délais d'attente avant la récolte (DAAR) minimal – 40 jours</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 32 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 20 jours Toutes les autres activités – 3 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Fraises (en production)	Punaise Terne	12,5 mL	1,25 L	2,75 L	Appliquer le premier traitement lorsque les premières fleurs apparaissent et le second, 10 à 12 jours plus tard, au besoin. Ne

					<p>pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Fraises (en production et non en production)	Pucerons, Acariens	10 mL	1 L	2,25 L	<p>Traiter dès l'apparition des insectes en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p>

					<p>Nombre maximal d'applications par année – 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si un traitement est nécessaire pendant la période de floraison, n'appliquer le produit que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Si l'on a recours à des services de pollinisation par des abeilles domestiques, NE PAS appliquer pendant la période de floraison.</p>
Cerises douces	<p>Trypète noire des cerises (larves)</p> <p>Trypète occidentale des cerises (larves)</p>	5 mL	500 mL	2,25 L	<p>Appliquer au plus tard 6 jours après la capture de la première mouche adulte. Ne traiter qu'une seule fois.</p> <p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 3 000 L par hectare, sauf indication contraire.</p> <p>Ne pas traiter dans les 21 jours qui précèdent la récolte.</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 20 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 9 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p>

					<p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Cerises acides	<p>Trypète noire des cerises (larves)</p> <p>Trypète occidentale des cerises (larves)</p>	5 mL	500 mL	2,25 L	<p>Appliquer au plus tard 6 jours après la capture de la première mouche adulte et répéter 14 jours plus tard, au besoin.</p> <p>Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 3 000 L par hectare, sauf indication contraire</p> <p>Ne pas traiter dans les 21 jours qui précèdent la récolte. Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 20 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 9 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>

Arbres et Arbustes Ornementaux (plants d'extérieur seulement)	Insectes Supprimés	Taux de DIAMANTE 4 par		Remarques
		10 litres d'eau	1 000 litres d'eau	
Thuyas	Pucerons, Chenille Burcicole, Acariens	20 mL	2L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Bouleau	Pucerons, mineuses des feuilles	5 mL	500 L	<p><u>Application foliaire</u> : Contre les mineuses des feuilles, appliquer dès l'ouverture complète des feuilles (vers la mi-mai), puis répéter durant la dernière semaine de juin.</p> <p><u>Application au sol</u>: Pour une suppression pendant toute la saison, DIAMANTE 4 peut être appliqué sous forme d'arrosage des pieds, une fois au début de mai, lorsque les feuilles commencent à ouvrir. Appliquer DIAMANTE 4 non dilué, à raison de 11 mL par cm de diamètre basal (total cumulatif de toutes les tiges), uniformément dans de petits trous peu profonds percés à l'aide d'un instrument pointu à l'aplomb de la ramure. Refermer les trous avec de la terre. Arroser immédiatement pour saturer le système racinaire. Un seul traitement en mai devrait permettre de supprimer la petite mineuse du bouleau pendant toute la saison. NE PAS effectuer plus d'un traitement au sol par saison. Un tel traitement peut ne pas être efficace chez les bouleaux fraîchement transplantés, dont le système racinaire n'est pas bien établi. Certaines variétés de bouleaux hybrides (p. ex., bouleau à feuilles</p>

				<p>laciniées et bouleau blanc) peuvent être endommagées par des quantités excessives de DIAMANTE 4. Par conséquent, n'appliquer que les taux recommandés.</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Buis	Acariens, Mineuses des feuilles, Cochenilles	10 mL	1 L	<p>Contre les mineuses des feuilles, appliquer au printemps dès l'apparition des adultes, ou au début de l'été pour supprimer les larves dans les feuilles infestées.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 7 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Cèdre	Acariens, Mineuses des feuilles	20 mL	2 L	<p>Contre les mineuses des feuilles, pulvériser au début de mai ou à la fin d'août.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p>

				<p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 18 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 3 jours</p> <p>Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Douglas taxifolié (production de semences)	Insectes des Cônes (Cécidomyie des cônes du Douglas, perce-cône du Douglas, chalcis du Douglas, (Cécidomyie squamiphage du Douglas	2L par 100 litres d'eau. Taux maximale de 20 L de produit (9,6 kg m.a.) par hectare		<p>L'application devrait être effectuée lorsque les cônes sont au stade tombant, ou presque. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il est important d'assurer une couverture complète des cônes et du feuillage situé dans les zones de production de cônes.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS): Récolte des cônes – 48 jours Dépistage – 5 jours Classement, lutte contre les animaux, appâtage – 1 jour</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Mélèze	Mouches Granivores du mélèze, Chalcis Sémivore du Mélèze	50 mL	5 L	<p>Une seule application par saison, appliquer 3 semaines après la pollinisation; appliquer sur le feuillage, jusqu'au point de ruissellement; pulvérisateur hydraulique au sol ou nébulisateur.</p> <p>Délai de sécurité (DS)– 1 jour</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>

Houx (anglais et d'Amérique)	Acariens, Cochenilles, Mineuse du Houx	10 mL	1 L	<p>Contre les mineuses des feuilles, appliquer au printemps dès l'apparition des adultes, puis répéter au début de l'été pour supprimer les larves dans les feuilles infestées.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année – 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14 Délai de sécurité (DS) - 12 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Genévrier	Pucerons, Chenille Burcicole, Cécidomyies Acariens	20 mL	2 L	<p>Nombre maximal d'applications par année – 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Lilas (<i>Syringa spp.</i>)	Mineuses des feuilles	15 mL	1,25 L	<p>Appliquer 2 traitements à 6 semaines d'intervalle. Les applications devraient être effectuées dès l'apparition des signes d'activité des mineuses, ou appliquer le premier traitement au début de juin</p> <p>Nombre maximal d'applications par année – 2 Délai de sécurité (DS) – 15 jours Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de</p>

				floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.
Chêne	Cochenille Dorée du Chêne	20 mL	2 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 18 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 3 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Pin (Mugho, Rouge, Sylvestre)	<p>Larves de diprions de LeConte et de <i>Neodiprion excitans</i></p> <p>Pucerons, Chenille Burcicole, Perce-pousse Européen du Pin, Perce Rameau du Pin, Pyrale des Pousses du Pin</p>	<p>10 mL</p> <p>20 mL</p>	<p>1L</p> <p>2L</p>	<p>Contre le perce-pousse européen du pin, appliquer tôt au printemps, puis de nouveau à la mi-juin, en prenant soin de mouiller l'extrémité des branches.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2</p> <p>Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14</p> <p>Délai de sécurité (DS): Éclaircissage – 18 jours Irrigation au moyen de conduites à déplacement manuel – 3 jours Toutes les autres activités – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>

Épinette (semenciers et milieux forestiers)	Insectes des semences et des cônes	104 - 208 mL	10,4 – 20,8 L	<p>Pulvériser sur toutes les parties porteuses de cônes des arbres, jusqu'au point de ruissellement à l'aide d'un pulvérisateur hydraulique au sol lorsque les cônes sont fermés, mais avant qu'ils ne se tournent complètement à l'horizontale. Communiquer avec le service forestier local de lutte antiparasitaire pour de plus amples informations sur les périodes d'application et les espèces d'épinettes qui peuvent être traitées.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS): Récolte des cônes – 49 jours Dépistage – 5 jours Taille manuelle, tuteurage, liage - 27 jours Classement, lutte contre les animaux, appâtage – 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>
Épinette de Sitka (semenciers)	Charançon du pin blanc	208 mL	20,8 L Taux maximale de 20,8 L de produit (10 kg m.a.) par hectare.	<p>Pulvériser sur les croissances apicales jusqu'au point de ruissellement au moment de la ponte des œufs (généralement dans la première moitié de mai). Nombre maximal d'applications par année – 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS) : Récolte des cônes – 49 jours Dépistage – 5 jours Taille manuelle, tuteurage, liage - 27 jours Classement, lutte contre les animaux, appâtage – 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions</p>

				concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.
Taxus (If)	Acariens, lécanies de Fletcher, Cochenilles	20 mL	2 L	Contre les lécanies de Fletcher, appliquer à la fin de juin, puis répéter 14 jours plus tard, lorsque les larves se déplacent. Nombre maximal d'applications par année – 2 Délai de sécurité (DS) – 12 heures Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES APPLICATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS DOIVENT SE FAIRE SOUS FORME DE PULVÉRISATION FOLIAIRE: (PLANTES D'EXTÉRIEUR SEULEMENT)

Plantes À Fleurs	Insectes Supprimés	Taux de DIAMANTE 4 Par		Remarques
		10 litres d'eau	1000 litres d'eau	
Azalées	Punaise Réticulée, Mineuses des feuilles, Acariens, Aleurodes	10 mL	1 L	Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14 Délai de sécurité (DS) – 2 jours Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales. TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison
Camélias	Pucerons, Acariens, Cochenille du Camélia	10 mL	1 L	<u>Application foliaire</u> : Effectuer 2 pulvérisations à 6 semaines d'intervalle la première année. Les années subséquentes, effectuer une application dès l'apparition de la première pousse au printemps. <u>Application au sol</u> : Appliquer DIAMANTE 4 sous forme d'arrosage du pied des plants tôt au printemps à raison de 60 m L par 10 litres d'eau pour chaque plant jusqu'à 2 m de hauteur. Augmenter la concentration proportionnellement à la taille des plants.

				<p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 10</p> <p>Délai de sécurité (DS) - 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Fusains	Pucerons, Cochenilles	20 mL	2 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales. TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Gardénias	Aleurodes	10 mL	1L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 14 Délai de sécurité (DS) – 12 heures</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Gerberas	Thrips	10 mL	1 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 1 Délai de sécurité (DS) - 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Glaïeuls	Pucerons, Thrips	10 mL	1 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 1 Délai de sécurité (DS) - 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p>

				TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.
Hémérocailles	Pucerons, Thrips	20 mL	2 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 1 Délai de sécurité (DS) - 7 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Iris	Pucerons, perceur de l'iris, thrips	20 mL	2 L	<p>Pour supprimer les perceurs de l'iris, traiter lorsque les nouvelles feuilles ont 12 à 15 cm.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année - 1 Délai de sécurité (DS) - 7 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Poinsettias (plants d'extérieur)	Pucerons, aleurodes, acariens, cochenilles	10 mL	1 L	<p>Nombre maximal d'applications par année - 1 Délai de sécurité (DS) - 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture ou dans les 5 jours précédant la floraison.</p>
Rosiers	Pucerons, cicadelles, acariens, thrips	10 mL	1 L	<p>Appliquer pendant la saison de croissance.</p> <p>Nombre maximal d'applications par année – 2 Intervalle minimal entre les applications (jours) – 28 Délai de sécurité (DS) - 2 jours</p> <p>Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises en garde environnementales.</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture dans les 5 jours précédant la floraison.</p>

*Appliquer à le taux recommandée; ne pas dépasser un volume maximal de pulvérisation de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.